

Ce *droit reconnu* officiellement en 1875, nous le réclamons au nom de la bonne foi, de la conscience, de l'équité naturelle, aussi bien qu'au nom de la Constitution du pays, et surtout au nom du *droit des gens* (*jus gentium* !)

Nos droits sont aussi sacrés et aussi sûrs aujourd'hui qu'ils l'étaient en 1875. Et si quelques opportunistes étaient tentés de nous demander le silence en invoquant l'amour de la paix ou l'impossibilité de recouvrer présentement nos droits, nous lui répondrions: « Il ne peut y avoir de paix que dans la justice. On ne prescrit jamais contre le droit. Toute question de principe n'est vraiment réglée que quand elle l'est selon la justice et l'équité. Notre cause est celle de la justice et de la paix parce que c'est la cause de la conscience et de la vérité, et la vérité est comme Dieu, elle ne meurt pas. *Et veritas Domini manet in eternum.* »

#### Nouvelle association d'étude

Les journaux quotidiens de la ville ont donné le compte rendu d'une réunion qui s'est tenue à l'Université, le jeudi 13 avril, et où l'on a fondé la Société d'Economie politique et sociale. Plusieurs ecclésiastiques et les principaux citoyens de la ville y assistaient. Sa Grandeur Mgr l'Archevêque et Son Excellence le lieutenant-gouverneur ont accepté d'être patrons de la nouvelle association.

Nous n'avons pas besoin de dire avec quelle satisfaction nous avons vu cette œuvre nouvelle et si opportune naître sous l'égide de l'Université Laval, et avec quelle sincérité nous souhaitons de la voir prospérer.

#### La réforme de l'orthographe

L'Académie française a adopté le rapport aussi spirituel que sage de M. Faguet sur la réforme de l'orthographe.

On peut dire que le projet présenté par M. Paul Meyer, philologue intransigeant, au nom de la *Commission chargée de*